amU Facultés des arts, lettres, langues, sciences humaines Aix Marseille Université

AUDITEUR LIBRE CONTRAT PEDAGOGIQUE POUR L'ANNEE 2024/2025

Les auditeurs libres sont des **candidats** qui souhaitent obtenir un complément de formation dans un domaine spécifique **sans intention d'obtenir un diplôme.**
Ils sont considérés comme **usagers de l'Université et ne peuvent en aucun cas bénéficier du statut étudiant.**

- Ils ne sont pas assujettis au paiement de la CVEC, par conséquent ils ne peuvent prétendre aux œuvres universitaires et scolaires (bourses, logement, bibliothèque…),
- Ils ne peuvent pas passer les examens, ni assister aux travaux dirigés et travaux pratiques.
- Ils ne peuvent prétendre à la délivrance d'un diplôme ou à une attestation de réussite aux examens (UE ou EC).
- Ils s'acquittent du taux réduit des droits d'inscriptions de niveau Licence

L'auditeur libre a accès à :

- Une carte magnétique pour accéder à la bibliothèque
- L'espace numérique de travail (ENT) mais limité aux documents téléchargeables hors services d'encadrement pédagogiques à distance

NOM ..... PRENOM……..
Né le …….. à .....
Adresse .....
Téléphone ……..Email .....

Est autorisé à suivre au sein de la composante mentionnée les cours magistraux énumérés ci-après (dans la limite de 4 UE par semestre, à choisir parmi les UE ou EC de Licence 1 au Master 1 et sous réserve des capacités d'accueil) :

NIVEAU (L1, L2, L3, M1)	SEMESTRE (1 ou 2)	INTITULE DE L'UE	**Signature responsable pédagogique de l'UE**

Le demandeur, Je déclare avoir pris connaissance du statut d'auditeur libre et en accepter les conditions, Je m'engage à réaliser mon inscription administrative, à défaut cette décision sera caduque, A……..Le ……..Signature	**Le Responsable de la formation :** **Le Doyen / Directeur de la composante :** A……..Le ……..Signature

Document nécessaire à votre inscription à l'Université

Mai 2024